

Entre autres, il faut évidemment mentionner l'incident survenu à l'Université Sir George Williams. Même aux niveaux supérieurs du gouvernement, j'ai constaté que certains malentendus persistaient, notamment sur la raison pour laquelle les étudiants de Trinidad avaient subi leur procès les premiers, sur le fait qu'un plus grand nombre de Canadiens avaient été inculpés, et sur la nature des procédures judiciaires en cause. Je crois avoir réussi à expliquer certains des faits ainsi que le rôle forcément limité du Gouvernement du Canada, et aussi à démontrer l'absence de tout préjugé racial dans les politiques canadiennes, y compris en matière d'immigration. Les gouvernements ont fait bon accueil à mes explications et, en certains cas, ont paru soulagés.

Avec le temps, bien sûr, l'intérêt porté à l'incident se dissipe lentement. Cependant, celui-ci a donné lieu à de sérieux malentendus et a eu des répercussions profondes. Comme me le disait un ministre intelligent de la région, il devait, en sa qualité d'avocat, reconnaître qu'il fallait suivre les voies légales et que c'est ce qu'on avait fait mais il devait aussi, à titre particulier, reconnaître que, la nature humaine étant ce qu'elle est, l'incident aurait, selon lui, des répercussions profondes dans les pays des Antilles membres du Commonwealth.

Il est intéressant de noter que dans l'une des îles que j'ai visitée, le pouvoir noir avait organisé à mon intention une protestation au cours de laquelle on a distribué une circulaire accusant le Canada de discrimination raciale. Ce fut là, cependant, la seule manifestation précise d'inimitié pour le Canada dont j'ai été témoin pendant les quatre semaines environ que j'ai passées dans ces pays.

La façon dont le Canada a traité de la question de la réduction des droits de douane sur le sucre a, bien sûr, aussi contribué à nos premières difficultés. Tout en défendant et en expliquant les raisons de la décision du Canada, j'ai franchement avoué aux gouvernements et au public, comme l'a fait d'ailleurs mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, que nous aurions dû traiter cette question avec plus de tact. Tous les pays producteurs de sucre ont accepté l'offre du Gouvernement canadien de prolonger les réductions tarifaires durant l'année en cours, et ils y ont vu, je crois, la preuve que nous comprenions fort bien leurs inquiétudes.

Il va sans dire que les dirigeants des Antilles du Commonwealth m'ont fait valoir certains de leurs points de vue, depuis ceux qui avaient tout d'abord compris que les réductions tarifaires se termineraient avec l'application du nouvel accord international sur le sucre jusqu'à ceux qui croyaient que la première offre du Gouvernement canadien de M. Pearson, en 1966, était illimitée et ne cesserait jamais. En accordant les réductions tarifaires cette année et en tenant les consultations auxquelles j'ai participé, nous avons beaucoup mieux réussi, je pense, à en arriver à une solution du problème dans un esprit de compréhension de part et d'autre.

S'il y avait eu incompréhension plus tôt cette année c'est en partie parce qu'on se demandait dans les Antilles du Commonwealth jusqu'à quel point le Canada s'intéressait encore à la région. Ces gens savaient que nous avions réexaminé les principes fondamentaux de notre politique étrangère et que nous avions tenté de réévaluer nos relations avec d'autres pays comme ceux de l'Amérique latine ou du littoral du Pacifique. J'ai réussi à expliquer, je pense, que loin de porter moins d'intérêt à la région, le Canada lui portait